



Bulletin d'information

Les rivières et les ruisseaux sont fermés à la pêche au parc national du Gros-Morne

ROCKY HARBOUR (Terre-Neuve-et-Labrador), le 23 juillet 2018 – Toutes les eaux du parc national du Gros-Morne, y compris tous les tributaires et les étangs reliés, sont fermées à la pêche au saumon dès maintenant, et ce, en raison du faible nombre de saumons qui reviennent.

De plus, les eaux suivantes du parc national du Gros-Morne sont fermées à tous les types de pêche;

- le ruisseau Deer Arm (ruisseau Eastern Arm);
- l'étang Deer Arm (étang Eastern Arm) à moins de 90 mètres de l'entrée de l'affluent et à 90 mètres de la sortie de l'étang;
- l'étang Ten Mile, y compris tous les affluents;
- la rivière Lomond;
- la branche est de la rivière Lomond;
- l'étang Wigwam à moins de 90 mètres de l'entrée de la branche est et à moins de 90 mètres de la sortie de l'étang.

Parcs Canada est un chef de file en matière de conservation. Dans la gestion des voies navigables du parc national du Gros-Morne, Parcs Canada a pour principale préoccupation d'assurer la protection et la restauration d'écosystèmes sains et résilients et de contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Pour obtenir des informations à jour sur les fermetures et les avis, le public peut nous suivre [@ParcsCanadaTNL](#), nous visiter sur le site <http://pc.gc.ca/fr/pn-np/nl/grosmorne> ou composer le 709-458-2417 ou écrire à grosmorne.info@pc.gc.ca.

-30-

Renseignements :

Greg Knott
Agent, relations publiques et communications
Unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador
Parcs Canada
709-458-3273
gregory.knott@pc.gc.ca
[@ParcsCanadaTNL](#)
<https://www.facebook.com/GrosMorneTNL/>